

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2026 à 19h00

En raison de l'empêchement de Monsieur Roger BERGOUGNOUX, Maire de LANQUETOT, Madame Martine CAHARD Première adjointe, assure la suppléance dans l'exercice de ses fonctions conformément aux dispositions de l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales.

Pour le Maire empêché,

Martine CAHARD,
Première adjointe au Maire
de Lanquetot

Étaient présents :

- Mme Martine CAHARD, 1^{ère} adjointe,
- M. Christian GEOFFROY, 2^{ème} adjoint,
- Mme Françoise FRÉBOURG, 3^{ème} adjointe,
- M. Stéphane TOCQUEVILLE, 4^{ème} adjoint,
- M. Hubert COMMARE,
- M. Antoine CROCHEMORE,
- Mme Armelle PAUMELLE,
- Mme Stéphanie LE BARBANCHON,
- M. Julien LEFEBVRE,
- M. Matthieu DEBRIS.

Membres absents excusés :

- Monsieur Roger BERGOUGNOUX, Maire empêché,
- Monsieur Tony KAROLEWICZ, excusé,
- Madame Sandie DORANGE, excusée.

Membres absents :

- Madame Corinne VARNIER,
- Madame Aurélie LEFEBVRE.

Membres ABSENTS ayant donné pouvoir :

- Néant

Secrétaire de séance :

Madame Françoise FRÉBOURG est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- ⇒ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ⇒ Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2025,
- ⇒ Vote du compte financier unique (année 2025) - budget commune de Lanquetot,
- ⇒ Caux Seine Agglo : convention de don de matériel informatique et électronique,
- ⇒ Convention d'assistance dans l'instruction des actes d'occupation des sols entre Caux Seine Agglo et la Commune de Lanquetot,
- ⇒ Convention relative à la réalisation de travaux sur les domaines publics routiers départemental et communal / Communes de Lanquetot et de Bolbec, Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo / RD 6015 - requalification de la route départementale 6015 et création d'un giratoire RD 6015 / RD 30 et RD 6015 / RD109b,
- ⇒ Proposition des consorts JOUTEL : vente terrain à bâtir à la Commune de Lanquetot,
- ⇒ Caux Seine Agglo : convention de dépôt d'animaux en état de divagation,
- ⇒ Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal
a décidé

2026/01 : Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2026 :

Adopté à l'unanimité

2026/02 : Vote du compte financier unique (année 2025) - budget commune de Lanquetot :

Adopté à l'unanimité

2026/03 : Caux Seine Agglo : convention de don de matériel informatique et électronique :

Adopté à l'unanimité

2026/04 : Convention d'assistance dans l'instruction des actes d'occupation des sols entre Caux Seine Agglo et la Commune de Lanquetot :

Adopté (avis) à l'unanimité

2026/05 : Convention relative à la réalisation de travaux sur les domaines publics routiers départemental et communal / Communes de Lanquetot et de Bolbec, Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo / RD 6015 - requalification de la route départementale 6015 et création d'un giratoire RD 6015 / RD 30 et RD 6015 / RD109b :

Adopté à l'unanimité

2026/06 : Proposition des consorts JOUTEL : vente terrain à bâtir à la Commune de Lanquetot :

Adopté à l'unanimité

2026/07 : Caux Seine Agglo : convention de dépôt d'animaux en état de divagation :

Décide de ne pas se prononcer sur cette convention qui a une durée de vie de trois ans et préfère que les élus de la nouvelle mandature prennent la décision compte -tenu que les élections municipales ont lieu le dimanche 15 mars 2026.

Informations et questions diverses :

Projet ancien corps de ferme :

Nous avons eu une réunion en date du 4 mars 2026 avec SEMINOR, Caux Seine Développement et l'architecte en charge du projet. Nous avons revu les futurs emplacements de la micro crèche et de la supérette. Le plan d'aménagement a été légèrement modifié. Nous avons refait un point sur les coûts de la future mairie. La prochaine étape est de vendre le terrain et la maison à SEMINOR et ceci avant la fin juin. Nous avons aussi contacté la Société VANLERBERGHE pour le rachat de sa parcelle. Nous souhaitons vivement trouver un compromis pour cette acquisition.

Séance levée à 20h42